



PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE

Prestations de communication et de promotion autour du projet de réserve naturelle nationale de Jujols/Olette

PORTEURS DU PROJET





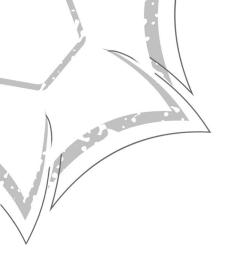






Table des matières

Contexte du projet	3
Objet de la prestation	3
Missions attendues	3
Durée de la mission et calendrier prévisionnel	4
Livrable attendu	4
Profil recherché / Compétences requises	4
Modalités de réponse	5
Critères de sélection	5
Modalités contractuelles	5
Modalités de dépôt des candidatures	6
Conditions générales du marché	6
Pièces constitutives du marché	7







Contexte du projet

La Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Jujols, accompagnent depuis plusieurs années un projet d'extension de cette réserve vers la commune voisine d'Olette. Ce projet vise à protéger un patrimoine naturel remarquable tout en intégrant les activités humaines existantes au sein d'un cadre de concertation territoriale ouverte.

Ce projet, s'inscrivant dans une dynamique de concertation territoriale, doit être accompagné d'une campagne de communication renforcée afin de sensibiliser les publics et valoriser les enjeux, les actions et les perspectives associées.

Objet de la prestation

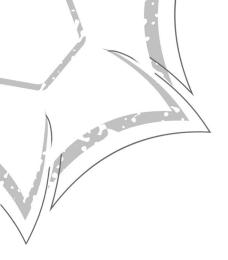
Le présent appel à prestations vise la conception graphique, partielle ou intégrale, d'un ensemble de supports de communication (print et web) destinés à promouvoir et faire connaître le projet d'extension de la RNN de Jujols/Olette.

Les prestations de conception pourront éventuellement s'accompagner de propositions optionnelles de fabrication, qui devront être budgétées distinctement.

NB: La réalisation des missions attendues est conditionnée à l'obtention des financements correspondants et à l'évolution du plan de communication. Le commanditaire se réserve le droit de scinder le marché en plusieurs lots pouvant être attribués à différents prestataires.

Missions offendues

- Conception d'une brochure 12 pages A4 (2 pistes visuelles);
- Conception d'un dépliant 4 pages A4 recto/verso (1 maquette);
- Conception d'une bâche publicitaire 290x190 cm avec support (1 maquette);
- Conception d'un flyer A5 recto/verso (1 maguette);
- Conception d'une page Internet dédiée au projet sur le site existant de la FRNC (1 maquette, avec possibilité d'actualisation jusqu'en 2028);
- Conception d'une oriflamme "plume" de 3 m (1 maquette);
- Conception d'un poster vectoriel (1 maquette);







La conception et l'exécution graphiques des productions se feront à partir des éléments textuels et iconographiques fournis par la FRNC, ainsi que dans le respect de la charte graphique des Réserves Naturelles de France, disponible à l'adresse suivante : https://drive.google.com/drive/folders/1sZW-D9YTZKnz0hL8uJiTsDmZzDggiAp

Chaque proposition de fabrication (impression, production) devra être présentée de façon optionnelle, avec un budget distinct, sans caractère obligatoire pour les candidats.

Durée de la mission et calendrier prévisionnel

- Lancement prévisionnel de la mission : janvier/février 2026
- Livraison des premiers supports : printemps/été 2026
- Actualisation de la page web : jusqu'à fin 2028

Un calendrier plus détaillé sera défini conjointement avec le prestataire retenu à l'issue de la contractualisation.

Livrable affendu

- Pistes graphiques et maquettes pour chaque support;
- Fichiers HD pour impression et versions web;
- Éventuellement : prototypes ou exemplaires test ;
- Guide graphique si pertinent;
- Devis différenciés pour la conception et la fabrication.

Profil recherché / Compétences requises

- Graphiste ou agence de communication spécialisée dans le secteur environnemental ou institutionnel;
- Maitrise des contraintes d'édition print et web ;
- Capacité à produire des visuels clairs, pédagogiques et attractifs;
- Sensibilité aux enjeux territoriaux et environnementaux.







Modalités de réponse

Les candidatures devront inclure:

- Note méthodologique et artistique présentant vos intentions, références et démarche;
- Devis détaillé (conception / fabrication / suivi);
- Planning de production;
- Références visuelles ;
- CV des intervenants;
- Déclaration sur l'honneur;
- Attestation d'assurance RC professionnelle.

Les devis, établis en euros HT et TTC (avec mention du taux et du montant de la TVA), devront être adressés au nom de :
Réserve Naturelle Nationale de Jujols
Fédération des Réserves Naturelles Catalanes
9 rue de Mahou
66500 Prades

Critères de sélection

Critère	Pondération
Créativité et qualité graphique	50 %
Adéquation aux supports demandés	10 %
Expérience sur projets similaires	30 %
Coût global de la prestation	10 %

Modalités contractuelles

- Type de contrat : prestation de service
- Commanditaire : Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)
- Le marché pourra être attribué à une structure unique ou à un groupement.
- Marché scindable par lots







Modalités de dépôt des candidatures

- Date limite de réception des offres : 05 décembre 2025
- Envoi à : remi.laffitte@reserves-naturelles-catalanes.ora
- Objet: Communication visuelle RNN Jujols/Olette

Conditions générales du marché

Cadre juridique

Le présent marché est un marché de prestation intellectuelle, relevant de la commande publique au sens de l'article L.1111-1 du Code de la commande publique. Il s'inscrit dans une procédure adaptée (articles R.2123-1 à R.2123-4 du CCP), en lien avec la mission d'intérêt général portée par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes.

Durée et délais d'exécution

Le marché prendra effet à la date de signature du ou des devis. La mission s'exécutera selon le calendrier défini avec le prestataire.

Montant du marché

Le marché est un marché à prix global et forfaitaire, toutes taxes comprises (TTC). Le prix comprend :

- les honoraires du prestataire,
- les frais de déplacement,
- les frais de production et valorisation des livrables,
- les charges sociales et fiscales afférentes.

Modalités de règlement

Les paiements seront effectués par virement administratif sur présentation d'une facture conforme, dans un délai de 30 jours suivant sa réception.

Propriété des livrables

L'ensemble des productions réalisées seront transmis en version numérique et resteront la propriété exclusive de la FRNC, sauf mention contraire validée par écrit. Le prestataire pourra mentionner cette mission dans ses références, sous réserve de l'accord préalable de la FRNC.

Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter une obligation de confidentialité sur l'ensemble des données, échanges et documents liés au projet, pendant et après la durée du marché.





Responsabilité

Le prestataire est responsable de la qualité des prestations fournies et des dommages éventuellement causés par ses collaborateurs. Il s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'intégralité de ses activités.

Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée sous réserve d'une demande formelle d'agrément préalable, accompanée :

- du nom du sous-traitant,
- de ses compétences,
- et d'un devis détaillé.

Résiliation

Le marché peut être résilié:

- de plein droit, en cas de manquement grave du prestataire à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée sans effet 15 jours après sa notification,
- par accord amiable, entre les deux parties,
- en cas de force majeure dûment reconnue.

Litiges

Tout différend relatif à l'exécution du marché fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif compétent du siège de la FRNC.

Pièces constitutives du marché

L'offre retenue, une fois acceptée, constituera avec le présent cahier des charges les pièces contractuelles du marché, à savoir :

- Le présent cahier des charges (version datée et signée par les deux parties),
- L'offre technique et financière du prestataire retenu,
- Le devis détaillé validé,
- La déclaration sur l'honneur (Annexe 1),
- La copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile.





ANNEXE 1 : Déclaration sur l'honneur du candidat

Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, devra accompagner l'offre, certifiant que le candidat :

- Ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner aux marchés publics conformément aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la commande publique;
- Est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- Dispose des capacités et compétences professionnelles nécessaires à l'exécution du présent marché;
- S'engage à respecter les obligations de confidentialité et la propriété intellectuelle des livrables ;
- Est assuré en responsabilité civile professionnelle.





PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE



Crédits photos : ©Aude Schreiber

PARTENAIRES financiers



